



DEMANDE D'AUTORISATION D'AFFICHAGE

Identité du demandeur :

Adresse :

☎ : ☒ :

Agissant pour le compte de l'association ou organisme :

Manifestation envisagée : Date :

Lieu de manifestation :

Type d'affichage envisagé : Nombre : Dimensions :

Lieu(x)d'implantation :

.....

.....

➔ L'affichage n'est autorisé dans la commune que dans les deux semaines précédant la manifestation.

➔ Le demandeur s'engage à retirer toute la publicité implantée dans les 24 heures suivant le terme de la manifestation.

➔ Cette demande n'a pas valeur d'autorisation; l'affichage ne se fera qu'à réception d'une réponse positive de la part de la collectivité.

➔ Les dispositions figurant sur cette demande seront strictement respectées.

Fait le à

Signature :

Avis de la mairie (cadre réservé à l'administration)

Favorable

Défavorable

Motif(s) invoqué(s) :

N.B. : La présente demande doit être déposée en mairie 4 semaines minimum avant la date de la manifestation.